

**DÉLIBÉRATION N° 25/05-03
COMITÉ SYNDICAL
EN SÉANCE DU VENDREDI 25 JUILLET 2025**

OBJET : PARTICIPATION DU SIDELEC REUNION AU SALON « AMBITION PLANETE » - EDITION 2025.

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, et le **VENDREDI 25 JUILLET 2025 à 10H45**, le Comité Syndical du SIDÉLEC Réunion s'est réuni en cinquième séance annuelle sur convocation faite par le Président de l'Établissement Public, Monsieur Maurice GIRONCEL le **18 juillet 2025**. Clôture de la séance à **12H28**.

La séance a été ouverte par le Président, Monsieur Maurice GIRONCEL qui a assuré la Présidence de la séance pour les points inscrits à l'ordre du jour.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Il s'agit de M. Maurice GIRONCEL Président du SIDÉLEC Réunion / M. Stéphano DIJOUX 1^{er} Vice-Président et délégué titulaire de la Commune de Saint-Pierre / M. Harry MOREL, 3^{ème} Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Joseph / Yolain OLIVATE, 4^{ème} Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul / M. Patrice ELLAMA, 6^{ème} Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit / M. Jacques TECHER, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de Cilaos / M. Armand VIENNE, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession / M. Pierrot CANTINA, membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons / M. André DUPREY, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de l'Entre-Deux / M. Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon / M. Joan DORO, délégué titulaire de la commune de la Plaine des Palmistes / M. Henry HIPPOLYTE, délégué titulaire de la commune du Port / M. Jean-Denis HOARAU, délégué titulaire de la commune de la Petite-Ile / M. André M'VOULAMA, délégué titulaire de la commune de Sainte-Marie / M. Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Laurent RAMASSAMY, 7^{ème} Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André par M. Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon.

SONT ARRIVÉS EN COURS DE SÉANCE : Néant.

SONT PARTIS EN COURS DE SÉANCE : Néant.

ÉTAIENT EXCUSÉS ou ABSENTS : M. Éric DELORME, 2^{ème} Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis / M. Mathieu HOARAU, 5^{ème} Vice-Président suppléant et délégué titulaire de la commune de l'Étang-Salé / M. Marcel DAMOUR, membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Salazie / M. Josian ZETTOR, membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Saint-Leu / M. Dominique PANAMBALOM, délégué titulaire de la commune de Sainte-Rose / M. Bernard MARIMOUTOU, délégué titulaire de la commune de Saint-Louis / M. Gilles Lionel GRONDIN, délégué titulaire de Saint-Philippe / M. Dominique GONTHIER, délégué titulaire de la commune du Tampon.

Les membres présents ont pu délibérer en exécution des articles L. 2121-17 et L. 5211-10 du Code général des collectivités Territoriales, et conformément à la délibération n° 20/02-01 du Comité Syndical en séance du vendredi 24 juillet 2020.

SECRÉTARIAT DE SÉANCE : Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du Secrétaire de Séance. M. Éric ROUGET délégué suppléant de la commune de Bras-Panon a été désigné par vote à main levée (à l'unanimité des votants) pour remplir ces fonctions.

Le Président de séance certifie que ce procès-verbal est publié sur le site internet du SIDÉLEC Réunion et que le nombre de membres en exercice présents et représentés a été de 16 sur 24 (15 présents et 1 représenté), à partir de 11h52, 15 sur 24 (14 présents + 1 représenté).

**DÉLIBÉRATION N° 25/05-03
COMITÉ SYNDICAL
EN SÉANCE DU VENDREDI 25 JUILLET 2025**

OBJET : PARTICIPATION DU SIDELEC REUNION AU SALON « AMBITION PLANETE » - EDITION 2025.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté préfectoral n°680 en date du 29 Mars 2000 créant le Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de la Réunion - SIDELEC REUNION ;
Vu les Statuts révisés du SIDELEC REUNION ;
Vu les délibérations 20/02-01 et 20/03-04 du Comité Syndical, les 24 juillet et 4 septembre 2020, relative à l'élection et délégation de pouvoir au Président du SIDELEC Réunion ;
Vu le budget primitif 2025 du SIDELEC Réunion.

Rappel

Depuis 2021, le SIDELEC Réunion participe à l'évènement « **Ambition Planète** », manifestation régionale qui vise à créer un espace de convergence entre citoyens, collectivités, institutions, acteurs de terrain et jeunesse, pour accélérer la transition écologique. L'un des piliers majeurs de cette transition repose sur la **transition énergétique**.

Comme lors des précédentes éditions, l'objectif est également d'ancrer un mode de consommation plus respectueux de la planète auprès des institutions, des professionnels et de la société civile.

Exposé des motifs

Soutenue par plusieurs partenaires et organisée par la Nordev, la 4^e édition d'Ambition Planète se tiendra les **5 et 6 novembre 2025** au **Parc des Expositions et des Congrès de Saint-Denis**.

Les partenaires identifiés à ce jour sont :

- le Rectorat de La Réunion,
- l'Agence Française de Développement (AFD),
- la CINOR.

Le SIDELEC Réunion, **acteur engagé de la Gouvernance Énergie locale** aux côtés de l'État, de la Région, du Département, de l'ADEME, d'EDF et d'Énergie Réunion, souhaite poursuivre sa mobilisation dans le cadre de cet événement, véritable vitrine pour la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique.

Comme chaque année, **Ambition Planète permet aussi de porter une parole insulaire forte**, alors que les territoires ultramarins sont en première ligne face aux effets du changement climatique. Les cyclones **Chido** à Mayotte et **Garance** à La Réunion, qui ont causé en début d'année des drames humains et d'importants dégâts, en sont une illustration.

Objectifs de la 4^e édition

Cette édition poursuit cinq grands objectifs :

1. Favoriser la **mobilisation régionale** pour la transition écologique ;
2. Valoriser les **initiatives locales et régionales** ;
3. Encourager l'**engagement citoyen et institutionnel** ;
4. Renforcer l'**implication de la jeunesse** ;
5. Sensibiliser aux **Objectifs de Développement Durable (ODD)** des Nations Unies.

Un temps fort de cette édition sera la **simulation d'une COP Climat des Jeunes**, mobilisant des lycéens autour des enjeux climatiques globaux. Cette initiative pédagogique fera écho à la **COP30** prévue du 10 au 21 novembre 2025 à **Belém (Brésil)**.

Organisation et espaces de la manifestation

L'évènement sera structuré autour de **quatre espaces complémentaires** pour favoriser synergie et échanges entre participants :

- **Le Coin des Invités** : espace de dialogue réunissant experts locaux et régionaux, notamment de la zone Océan Indien, pour partager visions et expériences sur la transition écologique.
- **Le Rond Kozé** : lieu d'échanges avec le public autour de projets concrets liés à l'écologie, l'innovation territoriale et le développement durable.
- **L'Espace Expo** : vitrine des initiatives, programmes et solutions portés par les collectivités, entreprises, associations et institutions engagées dans la transition.
- **L'Espace Ateliers et Tables Rondes** : lieu de réflexion collective et de co-construction, organisé autour de thématiques ciblées, visant à déboucher sur des actions concrètes.

Cinq thématiques d'ateliers sont prévues :

- Préserver la biodiversité ;
- Sensibiliser : de l'action individuelle à l'action collective ;
- Coordination dans la gestion des risques naturels ;
- Quel aménagement pour un territoire résilient ?
- Atelier **Serious Game Tacc'Tic – Penser l'adaptation autrement**, visant à réfléchir collectivement aux stratégies d'adaptation, à la prise de décision et à la concertation entre acteurs territoriaux.

Programme & Grand Témoin

Comme chaque année, un **Grand Témoin** sera invité à partager son expertise. Pour cette édition, il s'agit de **Madame Virginie Raisson-Victor**, géopolitologue, autrice et cofondatrice du Lépac. Elle est notamment l'autrice de « 2038, Les Futurs du Monde » et « Le Monde selon les Femmes ». Elle partagera son analyse des **interdépendances mondiales** et des leviers d'action pour renforcer la **résilience des territoires face aux crises à venir**.

Budget prévisionnel

Il est proposé de reconduire la **participation du SIDELEC Réunion** à hauteur de **15 000 €** au titre de subvention, incluant :

- La location de l'espace ;
- L'aménagement du stand (mobiliier, visuel, impression) ;
- Les animations pédagogiques ;
- Les frais logistiques et les supports de communication.

Le SIDELEC Réunion profitera de cette vitrine pour **valoriser ses missions et ses champs de compétence** en matière de **transition énergétique**, à destination du grand public et des acteurs professionnels.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
LE COMITÉ SYNDICAL

- **ARTICLE 1 : Approuve** la participation du SIDELEC Réunion à l'édition 2025 d'Ambition Planète, organisée par la NORDEV ;
- **ARTICLE 2 : Autorise** l'engagement d'un budget de 15 000 € pour la participation à cet événement, réparti sur les lignes budgétaires communication et logistique ;
- **ARTICLE 3 : Charge** Monsieur le Président du SIDELEC Réunion et son Directeur Général des Services, de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de la Réunion ;
- **ARTICLE 4 : Autorise** Monsieur le Président du SIDELEC Réunion à signer tous les documents y afférents.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif de La Réunion, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Le Président du SIDELEC REUNION
Maurice GIRONCEL.

